Avantages de la conduite accompagnée et supervisée

01.

Augmentation des chances de réussite à l'examen (74 % pour l'apprentissage anticipé contre 55 % en filière classique)

02.

Diminution du coût de la formation (la formation en apprentissage anticipée est en moyenne moins onéreuse que la filière classique)

03.

Diminution du risque d'accident (les conducteurs issus de la formation anticipée ont en moyenne moins d'accidents que ceux issus de la filière classique)

04.

Réduction du prix des assurances (de nombreuses compagnies d'assurances proposent des premiers contrats jeunes conducteurs à des tarifs avantageux)

05.

Réduction de la période probatoire (dans le cadre de l'apprentissage anticipé, la période probatoire est de 2 ans au lieu de 3 ans en filière traditionnelle)